

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 7 OCTOBRE 2020**

**N°CT2020.4/038-5**

L'an deux mil vingt, le sept octobre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFFLE, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Madame Marie-Carole CIUNTU, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Oumou DIASSE, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Julie GOMES CORDESSE, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET à Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Julien BOUDIN à Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Dominique CARON à Monsieur Patrick FARCY, Madame Patrice DEPPEZ à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Michel SASPORTAS à Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL à Madame Anne-Marie BOURDINAUD.

Etaient absents excusés :

Madame Catherine DE RASILLY, Madame Rosa LOPES.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Daniel AMSLER.

Nombre de votants : 72

Vote(s) pour : 72

Vote(s) contre : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	15/10/20
Accusé réception le	15/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/038-5
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119406-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 7 OCTOBRE 2020**

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	15/10/20
Accusé réception le	15/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/038-5
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119406-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 7 OCTOBRE 2020**

**N°CT2020.4/038-5**

**OBJET :** **Finances** - Fixation de la participation d'équilibre du budget principal au budget annexe

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2224-2 et suivants, L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

**VU** le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2016.2/009-2 du 3 février 2016 créant le budget annexe « parcs de stationnement » ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2019.4/110-3 du 2 octobre 2019 fixant les tarifs appliqués dans les parcs relais de Boissy-Saint-Léger et de Sucy-en-Brie ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.1/004-1 du 5 février 2020 adoptant le budget primitif principal 2020 ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.1/006-1 du 5 février 2020 adoptant le budget primitif annexe « parcs de stationnement » pour l'exercice 2020 ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.1/006-2 du 5 février 2020 fixant la participation du budget principal au budget annexe « parcs de stationnement » ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.4/038-1 du 7 octobre 2020 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal 2020 ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n° CT2020.4/038-3 du 7 octobre 2020 adoptant la décision modificative n°1 du budget annexe « parcs de stationnement » 2020 ;

**CONSIDERANT** que suite à un refus d'attribution des bonus STIF (Labellisation et Fréquentation) pour l'exploitation des parcs de stationnement de Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie pour les années 2015 à 2018, il est nécessaire d'ajuster la participation du budget principal au budget annexe « parcs de stationnement » ;

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	15/10/20
Accusé réception le	15/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/038-5
Identifiant téléransmission	094-200058006-20201007-lmc119406-DE-1-1

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 7 OCTOBRE 2020

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,  
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020,  
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1** : **APPROUVE** la modification de la participation du budget principal au budget annexe « parcs de stationnement » pour l'année 2020 pour la porter à un montant de 269 000,00 euros.

**ARTICLE 2** : **DIT** que les crédits afférents à l'ajustement de cette participation exceptionnelle sont inscrits dans les décisions modificatives 2020 du budget principal et du budget annexe « parcs de stationnement ».

FAIT A CRETEIL, LE SEPT OCTOBRE DEUX MIL VINGT.

Le Président,



Signé  
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	15/10/20
Accusé réception le	15/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/038-5
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119406-DE-1-1